

Sur proposition de l'Inspecteur Académique Inspecteur Pédagogique Régional d'EPS, M Alain Maresca, et après analyse de la demande, je vous informe que l'UNSS octroie le **LABEL SPORT PARTAGÉ à la section sportive basketball** de votre établissement.

Ce label est valable à compter du 08/03/2024 et jusqu'au 31/08/2024, en lien avec la fin du règlement fédéral 2020-2024. Il permet aux élèves de la Section Sportive Scolaire de s'inscrire dans les championnats Sport Partagé des activités Basket de l'UNSS.



LABEL SPORT PARTAGÉ

Union Nationale du Sport Scolaire

AS du Collège Le Verger d'Auray
Académie de Rennes



Lors des différentes compétitions, veuillez-vous munir de cette attestation, ainsi que du courrier de demande